

revenants, tant il en avait vus. D'après le même principe, je n'ajoute pas foi aux promesses libérales, et aujourd'hui moins que jamais. Quant au premier ministre assurément, c'est un homme que j'admire sincèrement, et je suis heureux qu'il ait été choisi comme notre représentant aux fêtes jubilaires de la Reine, car nous serons bien et dignement représentés et l'on ne saurait dire qu'il ait besoin d'indulgence ; mais, toutefois, il faut bien l'admettre, quand, à la lumière de l'histoire des années dernières, on se rappelle les déclarations faites par ces messieurs dans toute l'étendue du pays, surtout au sujet du tarif et que l'on compare leur attitude dans le passé avec celle qu'ils adoptent aujourd'hui, attitude, du reste, à laquelle nous avons préparés les tergiversations et les volte-face inouïs du *Globe*, il est bien difficile de se fier désormais à leurs promesses, car la chose est parfaitement évidente, ils rient eux-mêmes à gorge déployée de l'impasse où ils se trouvent aujourd'hui acculés. Ils ont trompé le peuple, trompé, dans une certaine mesure, le parti conservateur, trompé aussi le grand parti libéral tout entier.

La foule de leurs partisans est là, il est vrai, pour les applaudir et les appuyer de leur vote, au besoin, et leur assurer une majorité en chambre. Mais, enfin, qu'est-ce qu'un parti politique ? C'est un corps de citoyens qui croient à certains principes et visent à les appliquer. Et s'est-il jamais rencontré une catégorie de politiciens qui aient su, dans la même mesure que les libéraux, abandonner tous les principes inscrits sur leur bannière dans le passé, surtout le principe du libre-échange ? Et leurs promesses ? Je voyais, l'autre jour, dans le *Globe*, une caricature qui fait le pendant de celle que je signalais l'année dernière à l'attention de la Chambre. Cette caricature, on se le rappelle, représentait le premier ministre penché sur un cultivateur du Nord-Ouest et lui administrant le vin de la consolation et versant dans ses plaies un baume réconfortant. L'autre jour, nous avons eu le pendant de cette caricature. Il faut bien l'avouer, M. Bengough, à qui, par le passé, on concédait le don du génie, chose qu'on lui reconnaît encore, me paraît frappé d'atrophie. Depuis qu'il a vendu son génie et qu'il est devenu un simple instrument au service des intérêts de parti, on ne reconnaît plus dans ses caricatures l'"humour" qui en faisait autrefois le principal mérite.

M. MACDONALD (Huron) : A vos yeux, du moins.

M. DAVIN : Je n'ai peut-être pas la vivacité de perception de l'honorable député ; mais je ne trouve pas d'humour dans ces caricatures. Que représente donc cette nouvelle caricature ? Elle nous montre le premier ministre penché au-dessus d'un cultivateur du Nord-Ouest, victime de l'oppression, et lui apportant entre autres choses, la délivrance du "monopole des terres arables," celle du "monopole du tarif," et celle du "monopole des chemins de fer." Où sont-elles, dans le discours du trône, ces lois réparatrices ? Il n'en est nullement fait mention. Voici tout ce qu'a fait le premier ministre pour le Nord-Ouest : il a été parrain d'une cloche destinée à la colonie de Wolseley. J'ai appris la chose avec plaisir, car chez nous, au Nord-Ouest, il nous faut être reconnaissants, même pour les petits présents. Grâce au premier ministre, nous avons eu la bénédiction d'une cloche destinée à Wolseley,

M. DAVIN.

et quand cette cloche sonnera et qu'elle réveillera les échos d'alentour, cela aura pour effet de chasser les mauvais esprits. Bien plus, il paraît que la cloche dissipe le mauvais temps ; et ainsi, je suppose, quand le *blizzard* s'étendra sur le Nord-Ouest, le son de la cloche nous avertira de ne pas nous désoler outre mesure si ses parrains n'ont pu réussir à nous délivrer du monopole des chemins de fer ; mais la voix magique de ce bronze retentira dans les territoires du Nord-Ouest, et persuadera sans doute aux agents de chemin de fer de réduire le prix des billets de passage, et aura pour effet d'éloigner le *blizzard*, s'il menaçait de faire son apparition. Il nous faut donc être reconnaissants envers le parrain de cette cloche de nous avoir donné ce bronze magnifique, qui dissipera nos tristesses et nous tirera des embarras qui pourront surgir au milieu de nous. Trêve de badinage. Quant au tarif, l'attitude du ministère est moralement injustifiable. Ces messieurs sont arrivés au pouvoir en promettant certaines réformes et il est parfaitement évident qu'ils ne sont pas disposés à remplir leurs promesses. Quelle est leur attitude ?

L'honorable ministre (sir Richard Cartwright) s'est servi d'un langage très sévère à l'égard de l'ex-ministre des Finances, relativement au budget supplémentaire que celui-ci, alléguant-t-il, n'avait pas déposé sur le bureau de la Chambre. Il a donné à entendre que l'ex-ministre des Finances avait voulu tromper la Chambre en ne déposant pas sur le bureau son budget supplémentaire ; mais quelle est la situation du cabinet aujourd'hui ? Occupent-ils aujourd'hui la même situation qu'ils ont occupée jusqu'à la date de leur victoire électorale ? Le cabinet va-t-il remplir une seule de ses promesses relativement au tarif ? S'il faut ajouter foi aux dires du *Globe* et aux déclarations fort circonspectes du proposeur de l'adresse (M. Russell), que faut-il présumer de leur attitude actuelle ? L'honorable député (M. Russell) est aussi éloquent qu'érudit, mais, à mon avis, il est partisan très prononcé du libre-échange ; et, bien qu'il ait parlé en termes aussi heureux et qu'il se soit exprimé avec la même grâce qu'à la dernière session, toutefois—et c'est sans arrière-pensée aucune que je le dis—il m'a fait l'effet d'un jeune écolier que le maître prend par le bout de l'oreille pour le forcer à réciter à contre-cœur sa leçon. On avait évidemment imposé à l'honorable député (M. Russell) une tâche désagréable à remplir ; il avait à préparer la Chambre et le pays à l'une des plus hardies reculades dont fasse mention l'histoire des partis politiques.

Rappelons-nous, M. l'Orateur, que la situation actuelle du parti libéral est sans précédent dans l'histoire. La situation où s'est trouvé sir Robert Peel ne soutient pas la comparaison avec celle-ci. Peel, quatre années avant de saisir le parlement de ses lois relatives aux céréales, avait proclamé un principe qui renfermait le germe de l'attitude qu'il prit plus tard sur cette question. Il s'était proclamé libre-échangiste, affirmant qu'il y avait deux articles de son programme auxquels il n'appliquerait pas ses idées libre-échangistes : les lois sur les sucres et celles relatives aux céréales. Parfaitement, mais Peel était demeuré quatre années au pouvoir, et dans l'intervalle il était survenu divers événements. Ce n'était pas au sortir même du feu d'une lutte électorale où il avait professé des principes tout à fait différents de ceux qu'il était à la veille d'appliquer. La situation de Peel n'offre pas d'analogie